L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 23 JUILLET 1892.

65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 23 JUILLET 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les parutions.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 5e page.

La pacification religieuse en France.

Sous ce titre : *la pacification religieuse*, 1832-1892 le dernier numéro de la *Revue des Deux Mondes* contient un très remarquable article qui—écrit M. ANDRÉ BEURTRAT, dans le *Journal des Débats*—répond à l'une des préoccupations les plus inévitables de l'heure présente. L'auteur, M. Georges Picot, s'est proposé de rechercher les causes de la prolongation de ces querelles de religion, qui réapparaissent toujours au moment où elles paraissent près de s'éteindre. D'où viennent l'opposition et l'obstacle à la cessation de ces conflits? Qui a intérêt à les perpétuer? Quels calculs et quelles passions sont en jeu dans cette affaire? Quelle est, enfin, la politique que devrait suivre un gouvernement soucieux de s'affranchir de ces passions, de déjouer ses calculs et de sonder, de tous ses efforts, l'œuvre salutaire de la pacification religieuse? Est-ce que cette politique que nous voyons pratiquer aujourd'hui, non pas d'une manière timide et intermittente, mais avec la fermeté et l'esprit de suite qui, seuls, pourraient lui faire produire tous ses résultats? Telles sont les questions que M. Picot se pose. Pour les résoudre, il ne se borne pas à l'examen des faits récents, mais, cherchant dans l'histoire des exemples, en trouvant dans les événements qui suivirent la Révolution de 1830 et dans les différences qui survivent alors entre la société civile et l'Eglise, il montre comment, par quels moyens, la paix fut, bientôt, rétablie. De rapprochements de ces deux dates 1832-1892, M. Picot a voulu faire sortir une leçon on un conseil. La politique religieuse de M. Casimir-Perier lui paraît, évidemment, préférable à celle de M. Ricard. La première a, du moins, pour elle, l'expérience et le succès.

Dans l'analyse très pénétrante qu'il fait de la situation actuelle, M. Picot met, pleinement en lumière les mobiles et le jeu du parti qui veut, à tout prix, empêcher la pacification religieuse—parti dont la valeur numérique est très faible, comparée à l'importance de l'influence qu'il exerce, particulièrement en ce qui touche les rapports de l'Eglise et de l'Etat. "Le parti radical en France, dit-il, est, à ses yeux, le parti anti-clérical", étant donné que ce mot, dans le vocabulaire radical, se t à désigner, non pas la défense légitime de tous les droits de la société civile, mais un certain esprit d'intolérance, de vexation et de persécution, représenté, dans chaque commune de France, par un groupe "qui met son point d'honneur à brav r le curé, à gêner son ministère, à multiplier, au tour de lui, les difficultés, à montrer en lui une épave de l'ancien régime", et qui, supposant, à titre d'axiome, l'incompatibilité du catholicisme et même du christianisme, avec l'esprit de la société moderne, proclame, hautement, que la Révolution ne sera pas achevée tant que ceci n'aura pas tué cela. C'est cette idée simple qui gouverne le parti radical. Elle fait le fond de son programme, on peut même dire qu'elle lui tient lieu de tout programme. Elle le dispense de beaucoup réfléchir sur d'autres sujets, qui exigeraient une plus grande contention d'esprit. "La guerre religieuse est son idée fixe, c'est pour lui une vocation, une carrière; elle recouvre son absence de conception politique." Mais le parti radical, s'il était réduit à ses propres forces, ne parviendrait pas à son but. Il lui faut des auxiliaires, et il en trouve la même où l'on devrait moins s'attendre à lui en voir rencontrer. Ainsi que M. Picot le fait justement remarquer : "Les attaques contre le clergé rendent la Droite à elle-même. Elle retrouve sa cohésion. Quelque soit l'origine de chaque députe, ses anciennes et secrètes préférences, ses regrets d'hier, ses hésitations et ses vues de demain, c'est, pour lui aussi, le cri de guerre, le drapeau qui se déploie, le clairon qui résonne.... Pour des causes très diverses, les deux extrémités de la Chambre, impatientes d'en venir aux mains, voient donc avec satisfaction, au point de vue des intérêts électoraux une suite de débats violents sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat."

C'est au moment où sont venues, de Rome, des paroles pontificales, que l'on a vu éclater les inquiétudes et redoubler les efforts de ceux qui vivent, pour ainsi dire, de la guerre. L'Encyclique sur la condition des ouvriers avait déjà ému et troublé le camp des radicaux; celle sur le devoir politique des catholiques et les autres manifestations de la pensée et de la volonté du Souverain Pontife, qui l'ont suivie, est achevé d'y jeter l'alarme. Il n'est pas besoin de dire qu'elles n'ont pas été plus goûtées par les intransigeants de Droite. Et c'est là le secret de cette reprise d'hostilités, survenue, depuis six mois, entre l'Eglise et l'Etat, effort désespéré des partis que leurs intérêts personnels portent à vouloir que l'Eglise et l'Etat soient, perpétuellement, aux prises.

Mais, entre ces partis extrêmes, il y a le gouvernement, qui représente les seuls intérêts du pays. C'est lui qu'il y a lieu de se demander si le gouvernement a fait tout ce qu'il devait faire pour que ces intérêts ne fussent pas sacrifiés à des intérêts de parti. M. Picot cite le mot d'un ministre anticlérical "auquel les cultes auraient été confiés par dérision" et à qui l'on reprochait de ne pas savoir à l'opinion publique : "Qu'appelez-vous l'opinion publique? répliquait-il. Je connais, à fond, la France; ne savez-vous pas que, dans toute commune, il existe un certain nombre d'hommes qui ne mettent pas les pieds à l'église, qui guettent les fautes que peut commettre le curé, pour les dénoncer, qui exercent sur lui leur vigilance? C'est pour eux que je gouverne." Nous ne savons par quel ministre ce mot a été dit, mais il est certain que l'on a beaucoup gouverné de cette façon et dans cet esprit. Le gouvernement a-t-il rompu avec cette politique? M. Picot reconnaît qu'il y a eu, en ce sens, des intentions, des velléités, des actes même, mais timides, incertains, contradictoires; "d'abord, dit-il, il y avait deux politiques contraires : l'une, tendant au rétablissement graduel de la paix; l'autre, prête à toutes les hostilités, pour répondre aux avances radicales." Et dans la balance de ces deux politiques, entre lesquelles on a cherché, vivement, à maintenir l'équilibre, ce n'est pas toujours, ce n'est pas même très souvent, du côté de la modération et de la sagesse qu'a penché le plateau.

Faisant en revue l'histoire des six derniers mois, M. Picot n'a pas de peine à y découvrir nombre de fautes commises. Et c'est alors que, reprenant la date de 1832, il l'oppose, pour l'instruction de qui de droit, à celle de 1892. Se demandant ce que conseillaient à leurs successeurs ceux qui, en trois ans—de 1830 à 1833—ont rétabli l'ordre, voici le langage qu'il leur prête :

Ils disaient aux évêques que les mandements obscurcissent seul une Attitude au Concordat qu'ils doivent, pour être respectée de tous les partis, ne pas dépasser dans l'arène des partis; qu'ils ne doivent sonffrir dans les églises aucun débat contradictoire, aucun appel imprudent à la foule; que, en tout temps le prêtre du nouvelle ordre y a été commandé : qu'après des devoirs envers les pauvres, obligatoires d'ailleurs de dix-huit siècles, prendrait place dans l'enseignement de l'Evangile les devoirs envers les serviteurs; que rien ne sera changé, et on n'est tendue de l'action chrétienne en réprimant sans cesse et appropriée, à la voix du Pape, aux besoins de notre temps; ainsi seront séparées, dans l'action du clergé et à son grand profit, la religion et la politique.

Ils disaient à l'Etat que, s'il doit défendre, en sentinelle vigilante, la société civile, le Concordat, comme tout traité, de n'être appliqué dans un esprit de paix : nomination des évêques, entretien des édifices du culte, relations avec le Pape etc. tout ce qui découle du traité d'alliance de 1801 serait au non-sens et bien près d'être une dérision, si par malheur l'Etat cessait au leur d'exercer avec le sérieux et le respect qu'ils méritent ses pouvoirs concordataires. Ils rappelaient que l'autorité civile, pas seulement sa force publique, a le devoir de maintenir l'ordre, de protéger le culte dans l'intérieur des églises et de réprimer les désordres qui se seraient commis; qu'elle doit empêcher les empêchements d'où qu'ils viennent, que le clergé ne peut entrer dans l'école, mais que l'école ne peut, sous manque à sa neutralité, critiquer la religion ou chercher à l'affaiblir dans l'esprit de l'enfant; qu'enfin, pour accomplir son devoir, pour maintenir la paix dans les âmes, l'Etat ne doit recourir qu'aux armes légales, reposant sur des offres compromettantes tout ce qui sort du droit commun, tout ce qui, de près ou de loin, ressemble à l'arbitraire.

Et M. Picot termine en citant cette parole de M. Thiers : "Les gouvernements peuvent commettre d'insignes folies—mais, je le déclare, avec une profonde conviction, il n'y en a pas de plus dangereuses que de s'engager dans une querelle religieuse et de se faire complice volontaire ou involontaire d'une immense perturbation morale." Ce sont là des conseils et des avis qui viennent de loin, mais auxquels le temps n'a fait perdre ni leur vertu ni leur à propos.

Echantillon gratuit de chocolat.—En adressant une carte postale à "MENIER", New-York, vous obtiendrez des échantillons de son délicieux chocolat importé avec indications pour le préparer, etc.

L'Agua Cure d'Ayer est une préparation purement végétale, sans danger, et infaillible dans les maladies miasmatiques.

LOUISIANE.

Le Louisiana Review, Nouvelle-Orléans, du 20 juillet :

Le *Courrier*, de St-Jacques, annonce que la Compagnie du chemin de fer de la Vallée du Mississippi, profitant de la baisse des eaux, a commencé à réparer les dégâts causés à sa voie par l'inondation, produite par la crevasse Belmont. Elle a l'intention de jeter un pont sur pilotis à travers la brèche.

Les travaux sont déjà entamés du côté supérieur; le travail sera achevé vers le 1er août. On rehausse la voie à la Station du Couvent.

—La Compagnie du chemin de fer d'Iberie et Vermilion s'est assuré le droit de passage, à partir d'un point situé sur l'embranchement qui conduit à la mine de sel, jusqu'à la rivière Vermilion, à Abbeville. Elle s'est assuré également des emplacements pour dépôts, le long du courant. Les travaux commenceront sous peu de jours. Abbeville jouira de son chemin de fer, durant le mois d'octobre.

—Nous allons avoir bientôt un moulin à riz, nous affirme le *Méridional*, d'Abbeville, paroisse Vermilion. On le construira, dès que le chemin de fer sera établi. Nous ne pouvons encore citer les personnes qui sont à la tête de l'entreprise; mais elles ont certainement à leur disposition plus d'argent qu'il ne leur en faut, pour mener l'œuvre à bien et promptement. Si le plan, tel qu'on nous l'a communiqué, est mis à exécution, le moulin sera prêt à fonctionner, à l'époque de la récolte.

—MM. Blossat et Rachal, propriétaires du *Louisiana Democrat*, d'Alexandrie, paroisse Rapides, ont vendu leur journal à MM. Mobley et Ringgold. Ni le titre, ni la politique du journal ne seront changés.

—La Compagnie des Waterworks, de la même ville d'Alexandrie, a fixé son capital à 550 actions de $100 chacune.

Il vient aussi de s'y organiser une Association dite "Central Louisiana Fair Association," au capital de $50,000 pour donner des Foires agricoles et industrielles. La première foire doit avoir lieu en octobre, dans le Welch Driving Park.

—Le *Vindicator*, paroisse Ste-Marie, dit que l'on fait de grands préparatifs, à l'Usine Centrale, pour le transport des cannes, des différentes parties de la paroisse au grand établissement de ce nom.

—Tous les préparatifs sont faits, pour le forage définitif du puits artésien de Monroe, paroisse Ouachita. La pose des tuyaux va commencer. Le puits est situé à l'intersection des chemins de fer qui se croisent, dans cette localité.

La même compagnie se charge d'établir l'éclairage électrique, à Monroe. Son capital est de $125,000.

—Le conseil de ville, de Baton Rouge, a accordé le contrat, pour l'éclairage à l'électricité, de la capitale de l'Etat, à la Citizen's Power Company, moyennant $6,000. La compagnie doit fournir 40 lampes électriques. Les noms des rues vont être inscrits à chaque angle, et les maisons seront numérotées, pour faciliter la distribution des lettres.

—Deux jeunes gens du Lac Charles, paroisse Calcasieu, ont loué des terres, à la fin de l'an dernier, à environ cinq milles à l'Est de la ville, près du chemin de fer Kansas City, Watkins et Gulf. Ils ont commencé à préparer la terre, le 23 décembre dernier. Elle n'avait jamais été cultivée; il a fallu la défricher. Ils y ont établi des levées; il l'ont labourée et semée en riz. Ayant fait tous les travaux eux-mêmes, il ont eu à débourser que $16. Ils ont continué à labourer, à construire des levées et à semer, jusqu'au 6 juin. Ils avaient alors semé 240 acres. Leur riz est venu admirablement; il est parfaitement couvert d'eau. Leur récolte prochaine est évaluée, au bas mot, à 2,000 barils de riz, valant, l'un dans l'autre, $3 le baril; soit une recette de $6,000. Voilà ce qu'avec un peu d'énergie, ont pu accomplir ces jeunes gens. Mille autres en peuvent faire autant.

—A Vidalia, paroisse Concordia, il y a eu, lundi dernier, un mass meeting, dans le but de reconstruire la levée Bougère, située dans la partie inférieure de la paroisse. Cette levée avait été enlevée lors de l'inondation de 1869, et n'avait jamais été refaite depuis. Sa reconstruction doit protéger des milliers d'acres de terres à coton, qui sont sujettes, chaque année, à être submergées. De plus, elle maintiendra la Rivière Rouge dans son lit, et la rendra navigable en toute saison. On estime à $125,000 la dépense causée par ce travail.

Les époux Calino, qui doivent passer la journée à la campagne, ont emporté des provisions.

—Sapristi! s'écrie monsieur, avec ce maudit panier que je porte depuis plus d'une heure, je ne sens plus mes bras; il s'ankylose.

—Qu'est-ce que cela veut dire, s'ankyloser? demande madame.

—Ignorante, réplique monsieur avec un sourire de dédain; cela veut dire que mon bras me paraît lourd, comme s'il pesait cent.... kilos!

On plaisantait, l'autre jour, M. X., dont le nez est rubicond :

—Ce n'est pas en suçant de la glace que votre nez a rougi comme ça.

—Hélas! non. Et, cependant, pendant près de deux ans, je n'ai bu que du lait.

—Deux ans?

—Oui, murmure Z...., pendant qu'il était en nourrice.

Les enfants terribles!

—Je suis bien malheureuse, disait une actrice à des amies qui lui faisaient visite, je suis en train de perdre toutes mes dents.

Et la petite Lili vivement :

—Mais non, maman! je t'assure que tu les a mises, hier, dans le tiroir de ton chiffonnier!

Dictionnaire fin-de-siècle;

Cuisinier.—Un homme qu'on ne connaît bien que par le menu.

Dresseur un animal.—Lui enlever ses qualités naturelles, pour y substituer des défauts en concordance avec les nôtres.

Espérances.—Acompte sur tous les biens.

Evocation du passé.—Une blessure qui ne s'ouvre.

LES TRIBUNAUX COMIQUES.

UN SÉRIN EN SOIRÉE.

L'homme est vraiment bien étonnant; il ne veut pas admettre chez les autres ce qu'il trouve tout naturel pour lui. Voilà, par exemple, M. Desarmoire qui aime les serins, personne ne lui reproche son goût; mais les chats aiment les serins et, cependant, s'il est attrapé le matou de M. Poulard, il lui aurait fait passer un vilain quart d'heure, parce que cet animal a goûté à son serin. Seulement, le matou n'a pas voulu se laisser assommer, il s'est rebiffé, et voilà son maître cité en police correctionnelle par l'homme au serin, comme civilement responsable des blessures faites à celui-ci par son chat.

Aussi, dit Poulard, on ne mène pas un serin en soirée, surtout dans une maison où il y a un chat. C'est à crever de rire seulement, de voir M. Desarmoires, que j'invite à faire un lot de famille, et qui, de peur que son serin ne s'ennuie tout seul à la maison, l'apporte dans sa poche enveloppé dans un cornet de papier.

M. DESARMOIRES.—Ce sont de ces sentiments que vous êtes incapable de comprendre.

M. POULARD.—Oui.

M. DESARMOIRES.—Je sais bien. (*Au tribunal.*) Messieurs, vous me comprendrez mieux que monsieur.

M. LE PRÉSIDENT.—Non (*rires*).

M. DESARMOIRES.—Si le Tribunal était, comme moi, veuf, isolé, n'ayant autre société que ce petit oiseau.... il m'était si attaché et c'est tout naturel, ne vy nt que moi, recevant ses nourriture de ma main, répétant après moi, les airs que je siffle.is.

M. LE PRÉSIDENT.—Oh! monsieur, passons l'oraison funèbre de votre serin.

M. DESARMOIRES.—Soit, monsieur le président, je la résume d'un mot : mon serin et moi; nous étions comme deux frères.

M. LE PRÉSIDENT.—Bien! maintenant n'en parlons plus et arrivons aux blessures que vous avez reçues.

M. POULARD.—Il n'est pas possible de venir se faire pr e an nez comme ça.

M. LE PRÉSIDENT.—Taisez-vous.

M. DESARMOIRES.—Merci, monsieur le président, de rappeler M. Poulard à la pudeur.

M. LE PRÉSIDENT.—Je vous rappelle aussi à la question.

M. DESARMOIRES.—J'y suis, monsieur, j'y suis, monsieur le président : le 8 juillet dernier, j'avais été invité à faire un loto dans la famille Poulard. Je me rends à l'invitation, et, aussitôt arrivé, je développe ma petite bête et je la mets sur mon épaule, comme je fais ordinairement, avec mon mouchoir sous lui, par une précaution de propreté facile à comprendre.

M. LE PRÉSIDENT.—Mais finissons-en, monsieur, arrivez au fait.

M. DESARMOIRES.—M'y voici : à peine mon malheureux petit oiseau était-il perché sur mon épaule, que le chat de monsieur saute dessus et l'emporte.

M. POULARD.—Dites que j'ai pu votre serin, je vous ai crié : il y a un chat, faites attention!

M. DESARMOIRES.—Est-ce que j'ai eu le temps? Bref, je cours après la féroce animal.

M. POULARD.—Féroce animal! c'est à se tordre, ma parole d'honneur.

M. DESARMOIRES.—Il allait sortir, tenant mon serin dans son horrible gueule; je ferme promptement la porte et la queue du chat se trouve pincée. Je retiens la porte avec mon pied, je saisis le monstre par la queue, j'ouvre la porte; monsieur!.... cet animal féroce et carnassier me saute à la figure et sème mes lunettes, il me crevait les yeux.

M. LE PRÉSIDENT.—En voilà assez.

M. DESARMOIRES.—J'ai fait empaller ma pauvre petite bête.

M. LE PRÉSIDENT.—Enfin vous demandez des dommages intérêts.

M. DESARMOIRES.—Je demande 100 francs et la destruction du chat.

M. LE PRÉSIDENT.—Oh! la destruction du chat, cela ne nous regarde pas.

M. POULARD.—L'insertion du jugement dans les journaux, l'affiche dans les rues, la croix d'honneur.

M. DESARMOIRES.—Tenez, monsieur, il me nargue avec cela, devant la justice.

M. LE PRÉSIDENT.—Eh bien, monsieur Poulard, votre chat a fait des blessures à M. Desarmoires.

M. POULARD.—Mais qu'il les montre donc, ses blessures! un ou deux coups de griffes dont il ne reste pas trace; il pince mon chat dans une porte, il l'empoigne par la queue, et il s'étonne d'avoir reçu un coup de griffes. Est-ce que tous les chats n'en auraient pas fait autant?

M. DESARMOIRES.—Pourquoi saute-t-il sur mon oiseau!

M. POULARD.—C'est son métier, à cette bête; vous apportez votre serin pour qu'il vole jouer au loto; c'est même tellement bête, que tout le monde se moque de vous.

Le Tribunal, comme on s'en doutait un peu, a débouté M. Desarmoires de sa plainte, aux rires de l'auditoire.

M. DESARMOIRES.—Eh bien, j'irai en appel, j'irai en cassation.

Sur, M. Desarmoires sort furieux, aux rires de l'auditoire, qui a tout l'air de dire.

Le plus serin des deux n'est pas celui qu'on pense.

JULES MOINAUX.

La Salsaparille d'Ayer guérit les affections du foie, les dérangements des femmes, les rhumatismes, et toutes les maladies du sang.

Les métiers bizarres.

En France, il y a, paraît-il, des amateurs qui exercent la profession de.... piègre à punaises!

Ces industriels couchent seuls dans les locaux infectés, attirent les parasites en s'oignant d'une composition spéciale, et ne se retirent qu'après avoir exterminé le dernier.... combattant!

Il n'y a pas de sot métier!

Dans un salon :

—Tiens, Mme X...., quelle ta fille fine! quel corsage opulent!

—Le taille est bien à elle, mais le corsage est de la couturière.

—Alors, ce n'est qu'une fiction de poitrine!

L'Ex-Gouverneur R. B. Hubbard, du Texas, ministre au Japon, sous l'administration Cleveland, écrit de Tyler, Texas, à la date du 11 août, au sujet de sa mère âgée comme suit : "En 1890 elle prit plusieurs bouteilles du King's Royal Germetuer et en éprouva un bienfaisant bien." Elle souffrait d'indigestions et de dyspepsie et, si elle n'en fut pas entièrement guérie, elle en fut très sensiblement soulagée.

Le Dr O. P. Stark, d'Alexandrie, La., a été guéri de l'asthme dont il souffrait depuis sa naissance. Ce paraît étrange, mais c'est vrai; le Germetuer l'a guéri en une semaine.

J. J. Scruggs, de Sidon, Miss., dit : "Notre petite fille âgée de neuf mois se trouvait très affaiblie par l'été mais le Royal Germetuer l'a engraissée prodigieusement. Nous croyons que c'est un grand remède.

Je souffrais d'indigestion et mon sang était empoisonné au point de me couvrir le face de taches. J'ai pris deux bouteilles du King's Royal Germetuer et fus guéri de tous mes maux."

THOS. G. HILL.

Madville, Tenn., 31 Oct. 1891.

Notre remède est recommandé par des milliers de personnes bien connues; et nous nous sentons encouragés à affirmer que le Germetuer guérit radicalement : Rhumatisme, Névralgie, Entêtement, Affections des intestins et du foie, Maux de Femmes, Catarrhe, Asthme, Maladie de la vessie et des reins, Maladies cutanées telles que Scrofule, Eczéma, etc., Faiblesse, Mélancolie, Hypocondrie, Insomnie et Débilité générale.

Le KING'S ROYAL GERMETUER est en vente dans toutes les pharmacies.

Prix : Un dollar la bouteille.

KING'S ROYAL GERMETUER CO., Atlanta, Ga.

UN TRAVAIL COLOSSAL.—On vient de terminer, aux Indes, pour l'alimentation en eau de la ville de Bombay, la plus grande digue en maçonnerie qui existe.

Cette digne, située à cent kilomètres au nord de Bombay, barre la vallée du Tansa et forme ainsi un lac artificiel de vingt kilomètres carrés de superficie, qui pourra fournir à la ville 450,000 mètres cubes d'eau par jour.

La digue s'étend sur 3 kilomètres de largeur. Sa hauteur est de 36 mètres, et son épaisseur varie de 30 m. 50 au fond et 4 m. 70 au sommet.

LE CLOU DE LA FUTURE EXPOSITION EN FRANCE.—On lit, dans la *Gazette de France* :

"Il est décidé que l'Exposition universelle aura lieu à Paris, en 1900. Nous pouvons dire quel en sera le clou, qui est dû à l'imagination autant qu'aux démarches de M. Deconcle. Il s'agit de la construction d'un immense télescope pourvu d'un disque réflecteur pesant 8,000 kilog et mesurant 3 mètres de diamètre et 50 centimètres d'épaisseur. Ce télescope permettra de mettre la lune, par exemple, à deux mètres de l'observateur. Toute la machine, de dimensions considérables, sera construite par des maisons françaises.

X.... prétend qu'il faut constamment tenir en éveil l'esprit des enfants; aussi, de matin au soir, il persécute son petit garçon de questions sur l'histoire, l'orthographe, la géométrie, etc.

Hier c'était le jour de l'histoire naturel e.

—Toto!

—Papa?

—Qu'est-ce t'animal qui fait : "hi han, hi han?"

L'enfant, qui entend ce cri pour la première *fois*, regarde son père avec stupeur et conclut :

—Mais, c'est toi, papa!

Entre journalistes :

—C'est une bien grave nouvelle que tu m'annonces là!

—Oui, mais, tu sais, il faut que ce soit entre nous; le public ne doit pas en être informé. C'est simplement un bruit qui circule.

—Par ce temps de chaleur, comment veux-tu qu'un bruit coure sans transpirer?

Au palais de justice :

M. le président de la chambre correctionnelle voit s'installer, au banc des prévenus, un vieux cheval de retour qui en est à sa huitième ou neuvième condamnation.

—Vous avez déjà été condamné plusieurs fois, lui dit il.

—C'est vrai, avoue le prévenu. Mais j'ai aussi été acquitté plusieurs fois. Ça, c'est flatteur!

P. E. DUCROS, Gérant Téléphone 679

F. LAUDUMIEY,

No 175 RUE DU BAYOU.

Voitures, Tally-Hos, Surreys,

A toute heure de jour ou de la nuit.

Notre DÉPARTEMENT de FUNÉRAILLES est des plus complets, et les notres confrères à nos seins seront exécutés sous la surveillance immédiate de M. P. E. DUCROS.

21 fév—1an

POMERO.—Décédée, hier soir, vendredi, 22 juillet 1892, à l'âge de 7 ans, MARIAN POMERO née Caroline Cier, native de Paris, France. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de la famille, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 5 heures, de sa dernière demeure, No 198 rue de Chartres, entre Ste-Anne et Madison.

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose, mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
199 rue Royale, coin Toulouse.

6 juil—

Cleaning House de la Nlle-Orléans.—Nlle Orléans, 21 juillet 1892.—Avis est par le présent que les Banques énoncées formant les portes tous les samedis à midi, à partir du 13 août 1892, en vertu de la loi No 93 de la session législative de 1892.

THOS. C. BERNDON,
22 juil an 15 août— Directeur.

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. Les trains partent d'Algier à 8 A. M. et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c., 75c. et $1.00.

J. S. LANDRY, Agent général pour le Sartarlandeau. Fret et les Passagers
28 oct.—sam et dim—

L'UNION FRANÇAISE.

AVIS.

La place de collecteur et de gardien du local de la Société sera vacante à partir du 1er août. Les personnes à cette place sont priées de s'adresser sans délai au président, No 181 rue Bourbon, entre Ste Anne et Dumaine.

P. BOSSONNET, Secrétaire.
22 juil—3t

MADAME BARRIÈRE,

SAGE-FEMME.

Préviant les dames de sa clientèle et le public en général qu'elle a transféré son logement de la rue S à Anne

Au No 217 de la rue Bourbon.

12 juil—2 sem—PP

Bogel Drug Co.,

LIMITED,

RUE DU CANAL, 111,

Chimistes-Pharmaciens,

—Importateurs et marchands de—

Drogues pures, Médicaments de choix, Produits chimiques de première qualité,

PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE FINS.

☞ Prescriptions de médecins remplies avec les plus grands soins et à des prix modérés.

☞ Depôt d'eaux minérales des sources Vichy, Epsom et Hartlette.

☞ Ordres de la campagne sollicités.

BOGEL DRUG Co., Limited,
RUE DU CANAL, 111.
Laboratoire, rue des Usurpines, 67.
2 déc—1an

Pilules contre-stimulantes de RASORI.

Le célèbre remede italien

Ces pilules, dont la renommée est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.

Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un excès de stimulation; elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins etc., et sont aussi rivales pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie, les fièvres nérveuses, l'insomnie, la mélancolie, les maux de tête, les coliques, la névralgie, les douleurs rhumatismales, la gravelle, la manque d'appétit, l'indigestion, les maladies des reins, l'irritation cérébrale, la mélancolie, ainsi que les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.

A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.

Prix : 50c. le flacon.

BOGEL DRUG CO., Limited
111 Rue Canal, Nouvelle-Orléans.
Seule agente aux Etats-Unis
14juin

Les Pilules d'Ayer

Sont mieux connues et plus généralement employées que n'importe quel autre cathartique. Recouvertes de sucre, purement végétales et exemptes de mercure ou d'aucune autre drogue nuisible, elles sont la médecine idéale de la famille. Quoique promptes et énergiques dans leur action, l'usage de ces pilules est accompagné seulement des meilleurs résultats. L'effet en est de fortifier et de régler les fonctions organiques, étant spécialement salutaire dans les divers dérangements de l'estomac, du foie et des intestins.

Les Pilules d'Ayer

sont recommandées par tous les principaux médecins et droguistes, comme le remède le plus prompt et le plus efficace contre la bile, les nausées, la constipation, l'indigestion, l'inertie du foie, la jaunisse, l'assoupissement, la douleur dans le côté et le mal de tête; aussi, pour soulager les rhumes, les fièvres, la névralgie et le rhumatisme. Elles sont prises avec grand profit contre les frissons et les maladies particulières du Sud. Pour les voyageurs, soit par terre ou par mer,

Les Pilules d'Ayer

sont les meilleures, et on ne devrait jamais oublier d'en avoir une provision dans ses bagages. Pour qu'elles conservent leur intégrité médicinale dans tous les climats, elles sont mises en flacons aussi bien qu'en boîtes.

"J'ai fait usage des Pilules d'Ayer dans ma famille pendant plusieurs années et les ai toujours trouvées être un doux et excellent purgatif, ayant un bon effet sur le foie. Ce sont les meilleures pilules en usage." Frank Spillman, Sulphur, Ky.

Les Pilules d'Ayer,

Préparées par le Dr J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass
Vendues partout par les Droguistes

Chaque Dose est Efficace.

LEON QUEYROUZE & CO

"GROCERS" EN GROS.

—IMPORTATEURS DE—

VINS ET LIQUEURS

—ET MARCHANDS DE—

Produits des campagnes et de l'Ouest

33 RUE TCHOUPITOULAS

Pharmacie St-Cyr Fourcade

CANAL ET BIENVILLE.

J. F. BELOU, Succ.

Dépôt de toutes Spécialités Françaises et Américaines. Assortiment complet d'articles de toilette, Parfumerie, Savons, etc. Eau de Vichy et de Bonne Source. Eau minérale.

Eau de Bizan de L'Enfer	$2 00
Crème.... par boîte	1 00
Poudre.... " "	1 00

2 sept—1 an Dim Mar Jeu

$500 de Récompense!

Nous demeurons la susdite somme pour tout cas de maladie de foie, de dyspepsie, de mal de tête, d'indigestion, de constipation que nous ne pourrons guérir avec les pilules végétales de Dr West pour le bien-être du prochain que nous vend mêmes. Elles sont parfaitement vegétales et ne manquent jamais de donner satisfaction. Elles ne contiennent ni calomel ni aucune substance nuisible. Elles ne produisent ni douleurs ni entravent les occupations. Les véritables se vendent chez DR TUTT, No 11 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, La. 1er oct—1an Ven

Etat de situation

—DE LA—

Banque Nationale Germania

A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le mardi 12 juillet 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,291,983 21
Bertirages garantis et non garantis		8,800 00
Bons des Etats Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Actions, securités, etc.		46,544 84
Dû par des agents de réserve approuvés		36,892 66
Dû par d'autres banques nationales		28,257 23
Dû par des banques et banquiers d'Etat		494 00
Maison de banque, meubles et installations		115,500 00
Dépenses courantes		815 10
Echanges pour la Clearing house	$51,184 90	
Billets d'autres banques nationales	7,845 00	
Monnaie courante (fractionnaire, nickels et cents)	81 76	
Espèces	49,289 50	
Billets légal tender	243,959 00	
Fonds de la Trésorerie (5 pct. du montant du circulation)	2,250 00	392,181 16
Total		$1,973,678 30

PASSIF.

Capital payé		$300,000 00
Fonds de surplus		100,000 00
Profits nets divisés		56,061 98
Billets des banques nationales en circulation		36,645 00
Dividendes non payés		3,765 00
Dépôts individuels sujets à chèques	$1,287,951 06	
Certificats de dépôt demandables	5,245 00	
Certificats de dépôt	1,379 74	
Chèques de caissiers en circulation	13,120 31	1,307,696 11
Dû à d'autres banques nationales		5,097 32
Dû à des banques d'Etat et banquiers		692 89
Bills payables		60,000 00
Total		$1,973,678 30

STAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ss.

Je, J. L. BERCIER, caissier de la banque susdite, jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, du mieux de ma connaissance et croyance.

J. L. BERCIER, Caissier.

Signé et assermenté pardevant moi, ce 16me jour de juillet 1892. BENJAMIN GRIMA, Notaire.

Correct—Attesté :
H. B. GOGREVE,
M. ROSWARACHER,
J. C. DENIS, Directeurs.
17 juil—1f

Etat de Situation Semestriel

DE LA

UNION NATIONAL BANK,

De la Nouvelle-Orléans.

A la clôture des affaires, le 30 juin 1892.

ACTIF.

Prêts sur demande et escomptes		$1,325,554 46
Prêts sur les Etats Unis	50,000 00	
Prêts sur les mobiliers	8,500 00	
Dû par banques et banquiers à la Nlle-Orléans	$384,372 22	
Dû par banques et banquiers ailleurs		442,872 22
Maisons de banque, meubles et installations		115,500 00
Trésorier des Etats Unis	2,250 00	
Change local	162,617 89	
Comptant	310,065 83	
Chèques pour le Compte d'Echange		474,933 72
		2,358,460 41
		$2,523,462 50

PASSIF.

Capital actif		$500,000 00
Fonds de surplus	125,000 00	
Profits nets divisés	31,909 09	156,909 09
Dividende payable le 1er juillet		20,000 00
Circulation		44,250 00
Dû aux déposants et banquiers		1,812,003 50
		$2,523,462 50

CARL KOHN, Président.
S. GRALLAROM, Vice-Président.
A. LABARRE, Caissier.

DIRECTEURS :

Carl Kohn, S. Chiaiera,
Jno M. Parker, S. O. Thomas,
Isaac Delgado, Jonas M. Levy,
N. D. Walker, G. A. Williams,
Jules A. Blanc, A. V. Parsons.
2 juil—

C. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRES.

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.